Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 15/07/2021 Retour Préfecture : 15/07/2021 Date de publication : 20/07/2021



Extrait des délibérations

de la Commission permanente

N° CP-2021-7-2-1 **Séance du** mardi 13 juillet 2021

SOUTIEN FINANCIER POUR L'ORGANISATION DE LA SEMAINE EUROPEENNE DES RACES LOCALES DE MASSIFS DU 20 AU 23 SEPTEMBRE 2021 EN ALSACE

Présidence de : BIERRY Frédéric

PRESENTS:

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, BURGER Etienne, CLAUSS Robin, COUCHOT Alain, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DIETRICH Martine, DOLLINGER Isabelle, DREXLER Sabine, ELMLINGER Carole, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, GRAEF-ECKERT Catherine, HAGENBACH Vincent, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HEMEDINGER Yves, HOERLE Jean-Louis, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JENN Fatima, KALTENBACH-ERNST Nathalie, KAMMERER Joseph, KLEITZ Francis, KLINKERT Brigitte, KOBRYN Florian, KOCHERT Stéphanie, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LORENTZ Michel, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, MUNCK Marc, PAGLIARULO Karine, QUINTALLET Ludivine, RAPP Catherine, REYMANN Anne, RUCH Valérie, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SITZENSTUHL Charles, STRAUMANN Eric, SUBLON Yves, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, VOGT Victor, WOLF Etienne, **WOLFHUGEL Christiane**

EXCUSES AVEC PROCURATION:

DILIGENT Danielle donne procuration à HOERLE Jean-Louis DREYFUS Elisabeth donne procuration à SUBLON Yves ERBS André donne procuration à DOLLINGER Isabelle FUCHS Bruno donne procuration à JENN Fatima GREIGERT Catherine donne procuration à SITZENSTUHL Charles OEHLER Serge donne procuration à BEY Françoise PFEIFFER Pascale donne procuration à MAURER Jean-Philippe SENE Marc donne procuration à RUCH Valérie VOGT Pierre donne procuration à VALLAT Marie-France ZAEGEL Sébastien donne procuration à GRAEF-ECKERT Catherine ZELLER Fabienne donne procuration à HAGENBACH Vincent ZELLER Thomas donne procuration à SCHMIDIGER Pascale

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-6-0-4 du 1^{er} juillet 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU la délibération n° CD-2021-5-8-10 du 31 mai 2021 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace relative à la Décision Modificative n°1,
- VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

APRES EN AVOIR DELIBERE

• Attribue par dérogation exceptionnelle au règlement budgétaire et financier une subvention forfaitaire pour un montant de 20 000 € à l'Organisme de Sélection de la race Vosgienne pour l'organisation de la Semaine européenne des races locales de massif du 20 au 23 septembre 2021 en Alsace. Les crédits nécessaires seront imputés à l'opération P2160001 – Soutien aux organisations agricoles chapitre 65 nature 65748 sous/fonction 6312 du budget principal 2021 de la Collectivité européenne d'Alsace.

Le versement de la subvention se fera en une seule fois.

Le Président

Frédéric BIERRY

Adopté à l'unanimité